

# BARÈME DES HONORAIRE – BRNB IMMOBILIER

Barème applicable à compter du 1er janvier 2025

Prix de vente commission incluse	% HT	Maximum HT
Jusqu'à 100 000 €	9 %	9 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	8 %	12 000 €
De 150 001 € à 200 000 €	7,5 %	15 000 €
De 200 001 € à 250 000 €	7 %	17 500 €
De 250 001 € à 300 000 €	6,5 %	19 500 €
De 300 001 € à 400 000 €	6 %	24 000 €
De 400 001 € à 500 000 €	5,5 %	27 500 €
Au-delà de 500 000 €	5 %	À partir de 25 000 €

Les honoraires sont exprimés en euros HT et s'entendent à la charge du vendeur, sauf convention contraire précisée au mandat.

**BRNB IMMOBILIER – 17 B avenue Franklin Roosevelt, 94300 Vincennes**



© BRNB IMMOBILIER 2025